

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DE LA REUNION.**LA COLÈRE AH!**

la douane en première ligne contre la propagation de l'épidémie de choléra qui sévit aux Comores, c'est ce qu'écrivait la DG sur le site ALADIN. C'est fort bien de souligner l'implication des collègues, mais il ne faut pas passer sous silence le flottement général qui a présidé à la mise en place de l'opération.

Lorsque le préfet a pris sa décision, la DR a balancé une note enjoignant aux collègues de commencer les contrôles sur le champ soit un vendredi. Aussitôt dit aussitôt fait, mais personne n'a prévu de renforcer les effectifs; le contrôle de l'avion a été effectué par deux collègues, qui ont eu à subir une bronca de la part des passagers avec des invectives et tout le tremblement, il a fallu qu'ils s'arment pour que le calme revienne.

Le pire de ce flottement, c'est qu'aucune méthodologie de contrôle n'a été distribuée aux collègues, bon d'accord ils avaient des masques et après des blouses, mais aucune recommandation officielle.

Je vous laisse imaginer l'angoisse, surtout que les marchandises stockées dans des sacs suintaient dans l'aéroport, avec une odeur pestilentielle et si il y avait eu contamination ?

Mais le pire c'est que devant l'enjeu de la crise, les collègues pendant le week-end ont eu le sentiment d'avoir été abandonnés par la hiérarchie, aucun des cadres sup ne s'est présenté, ne serait ce que pour assurer les collègues de leur soutien, peut être avaient-ils peur d'être contaminés, le petit personnel lui pouvant allégrement se faire contaminer.

Il nous semble pourtant évident, qu'un plan « crise sanitaire » devrait être mis en place dans le département, car il ne suffit pas de balancer des notes aux collègues leur demandant d'aller au casse pipe, sans au moins cadrer le boulot par une note de « cadrage ».

PETARD!

L'administration a élaboré un programme de formation au PSA (Pistolet Semi Automatique) en cinq points, la dessus nous n'avons pas de commentaires à faire. Cependant pour être apte au port et à l'usage du PSA l'administration estime que l'agent n'est pas tenu à deux points:

- Savoir résoudre l'incident de tir
- Être capable d'effectuer un rechargement d'urgence

Nous ne sommes pas des spécialistes des armes à feu, toutefois on peut franchement s'étonner que l'on puisse envoyer un collègue sur la ligne sans qu'il soit apte à effectuer un rechargement d'urgence. En effet, imaginons le pire, à savoir qu'il se trouve pris dans une situation où, après avoir vidé son chargeur, il soit obligé de recharger l'arme d'urgence, eh bien le temps qu'il va mettre à se battre avec son foutu pétard, il aura eu le temps de ramasser deux bastos dans le buffet.

On veut pas jouer les oiseaux de mauvais augure, mais il nous semble qu'un programme de formation à l'arme doit être complet pour assurer la sécurité des collègues et des usagers.

EFFECTIFS

Bon ben voilà, on vous annonce que la DR a décidé de recruter un contractuel pour environ trois mois, pour aider nos collègues de la cellule Octroi de Mer/Certificat d'importation. Ce qui est sur, c'est que cette personne aura nécessairement accès à des données confidentielles sur les sociétés et sur notre fonctionnement. On nous bassine régulièrement sur la discrétion professionnelle ce qui est normal, mais l'administration ne peut s'affranchir des obligations qu'elle impose au personnel.

A SOLIDAIRES, nous avons une meilleure solution, c'est de faire appel à un Paris-Spécial, et qu'on ne vienne pas nous dire que ce n'est pas possible, car les événements récents nous ont prouvé le contraire. Ce qui s'applique aux uns doit pouvoir s'appliquer aux autres.

MISE AU POINT

Chers collègues et camarades, je tiens à faire une mise au point qui me semble importante car il y a eu manifestement une incompréhension. Lors de notre dernière Assemblée Générale j'avais annoncé que je souhaitais en 2008 ne plus être votre secrétaire régional, **mais que je continuerai à être membre du bureau de la section.**

Je n'ai pas dit que j'abandonnais le bateau, ce n'est pas dans mes habitudes, la preuve: je me présente aux élections en CAPL, je continue à faire partie du CHSDI, je participe aux réunions de L'Union Syndicale Régionale SOLIDAIRES. J'avais émis ce souhait, car les camarades de l'Union SOLIDAIRES FINANCES (FDSU) m'avaient sollicité pour prendre plus de responsabilités au sein de cette instance.

Donc pour le moment je suis toujours le Secrétaire Régional de SOLIDAIRES, et pour l'année prochaine **si vous ne souhaitez pas mon départ, je resterai**, et je demanderai aux camarades de l'Union SOLIDAIRES FINANCES(FDSU) de trouver un autre candidat.

Aldo-Maurice MAILLOT Secrétaire régional de SOLIDAIRES